

**Procès Verbal du Conseil de l'École Doctorale de philosophie  
du mercredi 28 juin 2017**

**Présents:** Bertrand Binoche, Christian Bonnet, Jean-Baptiste Brenet, Philippe Büttgen, Marie-Dominique Couzinet, Michel de Fornel, Laurent Jaffro, Ramine Kamrane, Max Kistler, Vincent Legeay, Ludmilla Lorrain, Anne Monjaret, Pierre-Marie Morel, Elena Partene (14)

**Ont donné procuration:** Sandra Laugier (procuration à Pierre-Marie Morel), Emmanuel Renault (procuration à Pierre-Marie Morel) (2)

**Excusés:** Lucas Delattre, Hugues Jallon, Thierry Pillon, Charlotte von Essen, David Waszek (5)

La réunion commence à 17h07

**Point 1 de l'ordre du jour**

Examen du PV de la réunion précédente. Le PV de la séance du 24/02/2017 est approuvé à l'unanimité des votants (16 voix).

**Point 2 de l'ordre du jour**

La liste des admis au concours des contrats doctoraux 2017 est présentée au conseil.

*Liste principale :*

- 1 Masson Clémence
- 2 Douzant Iris
- Pillon Perceval
- 5 Durieux Guillaume
- 6 Dernancourt Pierre

*Liste complémentaire :*

- 7 Lambey Guillaume
- 8 Lafon Guillaume

Le conseil approuve ce classement à l'unanimité

**Point 3 de l'ordre du jour**

La demande d'intégration de Mme Mirna Dzamonja comme directrice de thèse à l'ED 280 est examinée par le conseil.

Max Kistler apporte des précisions à ce sujet.

L'intégration est votée à l'unanimité.

**Point 4 de l'ordre du jour**

Les réponses à l'appel aux projets de l'ED sont examinées par le conseil.

Avant l'examen des projets, Pierre-Marie Morel informe le conseil de la participation à la hauteur de 1000 € aux frais de la préparation du dossier EUR.

Aide accordée aux projets :

Idéalisme et langage : 1230€

Mill et la révolution : 1100€

Démocratie, participation, contestation : 1025€

Aux limites du sens : 1070€

Journées d'étude épistémologie historique : 2000€

### **Point 5 de l'ordre du jour**

Le conseil revient sur l'expérience des comités de suivi.

Pierre-Marie Morel souligne le caractère positif de l'expérience., malgré le surcroît de travail qu'elle impose à tous. Il rappelle que l'ED fournit de l'aide aux organisateurs en leur transmettant les informations nécessaires, mais que l'organisation proprement dite (calendrier des comités, convocations, remontée des formulaires) incombe aux centres de recherche. Il ajoute par ailleurs qu'au regard de l'étendue du travail et du nombre de doctorants concernés, il faudrait commencer l'organisation des comités dès la prochaine rentrée.

La question de l'ouverture des commissions aux doctorants de deuxième et de troisièmes années, est également évoquée. Il est décidé que ces derniers auront désormais la possibilité de passer devant les comités. Il est convenu de revenir sur les modalités de mise en place des comités au prochain conseil.

### **Point 6 de l'ordre du jour**

Le conseil aborde les questions diverses.

Marie-Dominique Couzinet consulte le conseil sur l'intitulé du prochain cycle de séminaires de formation organisé par l'ED.

Il est décidé que le titre de l'ensemble sera "Recherches en cours".

---